



Info'touit-CGT

Vers la version en ligne : <http://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2021/01/infotouit-cgt-numero-9/>

#rennesmetropolevilleccas

APPEL À LA MANIFESTATION LE 4 FÉVRIER : ESPLANADE CHARLES DE GAULLE À 11H00



Appel en intersyndicale dans une dynamique de convergences et de renforcement des luttes, à un temps fort commun interprofessionnel de mobilisations et de grèves pour la préservation et le développement de l'emploi et des services publics, contre la précarité.

- ↳ <http://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2021/01/jeudi-4-fevrier-2021-cpam-35/>
- ↳ <http://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2021/01/appeal-a-la-manifestation-4-fevrier/>
- ↳ <http://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2021/01/rennes-4-fevrier/>

#1607 Heures :

Temps de travail : une nouvelle provocation contre les fonctionnaires territoriaux, une nouvelle menace contre le service public et notre statut (Loi de transformation de la Fonction publique) :



Actuellement, le seuil de 1607 heures est un maximum et de nombreuses collectivités ont un régime plus favorable, négocié avec les organisations syndicales. Ces régimes permettent aussi de prendre en compte les sujétions particulières auxquelles sont confrontés de nombreux agents : travail en soirée, de nuit, le dimanche... et astreintes...

La mesure des 1607 h entraîne à Rennes la suppression de 3,5 jours de congés/an. L'augmentation du temps de

travail est un levier pour supprimer des postes de fonctionnaires. La CGT et son UGICT considèrent que les anciens régimes doivent être conservés, car la réduction du temps de travail va dans le sens du progrès économiquement et socialement nécessaire.

- ↳ <http://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2021/01/1607-heures/>



#REVOYURE DES CATÉGORIES B ET A :

Nous avons pointé en temps voulu les incohérences d'un système proposé par nos collectivités recourant à l'application de quotas inavoués, de maintien de salaires et d'inégalités entre jeunes et plus anciens, ou de compétition entre collègues assurant les mêmes fonctions. Nos collectivités ont préféré en effet les catégories en mélangeant filières et cadres d'emplois pour rendre la potion imbuvable. Et aujourd'hui, on propose aux organisations syndicales de participer à cette revoiture ! Quelle légitimité autoriserait les syndicats à choisir, à désigner parmi les agents ceux qui méritaient plus une revoiture de leur classification ?

- ↳ <http://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2021/01/revoiture-des-categories-b-et-a/>

#CHSCT À VOTRE ÉCOUTE :

Contact : 06 87 38 16 55 – Fabienne Le Moal et Ludovic Bourgeault

#CASDEC ATTENTION DANGER SUR SES FINANCES :

Après avoir diminué de façon inconsidérée les subventions aux associations, les obligeant à piocher dans leurs économies jusqu'à ne plus avoir de réserves pour les coups durs, l'administration envisage de ponctionner notre CASDEC pour se racheter une conscience et aider le monde associatif. NE LAISSONS PAS FAIRE. Cet argent est le nôtre pas le leur !!



#national

#RUPTURE CONVENTIONNELLE OU LE MIROIR AUX ALOUETTES

Certain-e-s pourraient être alléchés-e-s par l'idée de percevoir une importante indemnité de rupture. Un tableau dans le guide en lien ci-dessous les refroidira. Dans tous les cas, la rupture conventionnelle est un processus qui conduit un fonctionnaire ou un contractuel à abandonner le fonctionariat ou un CDI, pour entrer dans un régime d'indemnisation du chômage, en contrepartie au versement d'une indemnité qui n'atteint même pas en moyenne une année de salaire.

- ↳ <http://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2020/10/rupture-conventionnelle-fpt/>
- ↳ <http://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2021/01/guide-syndical/>

#élections CNRACL

VOTER CGT, c'est refuser la réforme régressive des retraites et la liquidation de la Fonction publique
VOTER CGT, c'est assurer l'avenir de notre système de retraites solidaire par répartition.

QUAND ET COMMENT VOTER



<http://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2021/01/votez-cgt-pour-defendre-la-cnrac/>

<https://www.cgtservicespublics.fr/vos-droits/organismes-paritaires/cnrac/elections-cnrac-2021/>

CAMPAGNE NATIONALE:

la CGT lance une campagne revendicative « 10% pour la fonction publique » maintenant !

- ✓ 10 % d'augmentation salariale, mesure nécessaire pour rattraper les pertes cumulées depuis 10 ans, et le début du gel du point d'indice !
- ✓ 10 % de travail en moins rapporté à la durée légale, c'est permettre de créer des emplois, tout comme l'avait fait le passage aux 35 h, de travailler mieux, et travailler toutes et tous en passant aux 32 h !



- ✓ 10 % de mesures budgétaires concrètes pour obtenir la revalorisation des carrières et notamment celles à prédominances féminines !
- ✓ 10 % de créations de postes, c'est répondre aux besoins sociaux dans les services publics !
- ✓ 10 % du temps de travail consacré à la formation professionnelle, c'est permettre aux agents de se former, d'évoluer dans leur carrière, de se reconverter

<https://www.cgtservicespublics.fr/societe/la-fonction-publique/campagne-10-pour-la-fonction-publique-immEDIATEMENT/article/lancement-de-la-campagne-10-dans-les-medias>

#JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE LE 4 FÉVRIER

Rendez-vous interprofessionnel de grève le jeudi 4 février 2021. Les organisations CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL se sont réunies en intersyndicale en cette fin d'année, marquée par la pandémie et ses conséquences sanitaires, économiques et sociales. Celles-ci sont aggravées par des décisions gouvernementales désastreuses pour le monde du travail et la jeunesse.

TOUS EN GREVE ! SANS VOUS ON NE PEUT RIEN !

Contre le projet de démantèlement d'EDF

Nous appelons à la mobilisation dans l'unité la plus large ! Le gouvernement, en accord avec la direction d'EDF et la Commission européenne, prépare activement le démantèlement d'EDF - nommé projet « Hercule » - susceptible d'être adopté par voie d'ordonnance (sans débat ni possibilité d'amendement pour les parlementaires), sous la forme d'un article de la future loi issue de la convention citoyenne sur le climat

<http://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2021/01/contre-demantelement-d-edf/>

#Droit à la déconnexion : une législation européenne ouvre des perspectives

Le Parlement européen a voté le jeudi 21 janvier, une loi sur le droit à la déconnexion qui donnerait aux travailleurs la possibilité de ne pas répondre aux demandes des employeurs en dehors du temps de travail.

<https://ugictcgt.fr/themes/droit-a-la-deconnexion/>



@kristinelesur : « L'ampleur de la crise, l'accélération des attaques contre nos droits nous poussent à rester vigilant(te). La situation sanitaire ne doit pas être une excuse pour en profiter »



@philippechavroche : "Étudiants sacrifiés, avenir hypothéqué!! Macron jure que la priorité est la jeunesse alors qu'aucune réforme des bourses, ni augmentation de l'allocation étudiante, ni aucun moyen supplémentaire pour les CROUS, n'ont été opérés. Saurons-nous nous en souvenir!"



Syndicats CGT et UGICT-CGT de la Ville de Rennes, de ses établissements et de Rennes Métropole
8 place de Torigné – 35200 RENNES

CGT 02 23 62 24 65
Mail cgt@rennesmetropole.fr
Site : villederennes.reference-syndicale.fr

UGICT-CGT (Cat. A-B & A.M.) 06 87 38 16 55
Mail ugict-cgt@rennesmetropole.fr
Site : rennesmetropole.reference-syndicale.fr

